

[Text]

At that time, those recommendations are going to be looked at not only by the Minister of Finance, but myself and others. I can tell you that they will be acted upon very quickly so that northern residents will know what their status is in respect to taxation and the categories they fit into.

• 1650

Mr. Sobeski: Just one short question. I am sure it is there, but it is more of a fail-safe. If for example someone claimed as income the old age security pension, which means they are over 65, and then they were filling out the step four part and they claimed only the basic and they forgot to claim the age exemption, would the system, the computer, pick that up automatically? Are fail-safes built in?

Mr. Jelinek: The answer is yes. Revenue Canada Taxation tries to make it clear in any taxation year that if the taxpayer sends in all the pertinent information, the majority of the errors a taxpayer would make in omitting, for example, to fill in a specific line the computers will correct for him, if all the other information is sent in with the tax return.

Mr. Sobeski: So fail-safes are built in for the basic information.

Mr. Jelinek: Yes, they are. And we are constantly trying to work on making those even more sophisticated than they have been in the past.

The Chairman: Have you got any further on your absolute situation where we do not have to file a return—you will just assess people and send them back the refund without their filing anything?

Mr. Young: Total trust.

Mr. Jelinek: No paying of taxes, just receiving a refund?

The Chairman: Something like the the British system, whereby you do not file anything, you just get money back.

Mr. Jelinek: I am not aware of anybody in the department looking at that.

A very interesting pilot project, which I think is going to be the future of where we go in this country, is the one in Winnipeg, where we are going to be having one on electronic filing. There is no question businesses are anxious to move in that direction. There is no question that somewhere down the road most families are going to have home computers. If we can stay one step ahead of the changing environment around us, I think we will be providing Canadians with a service well ahead of most other countries. But it is the first time—

[Translation]

À ce moment-là, ces recommandations seront étudiées non seulement par le ministre des Finances, mais par moi-même et d'autres ministres. Je peux vous assurer qu'elles seront suivies d'effet très rapides afin que les résidents du Nord sachent quel est leur statut en terme d'impôt et les catégories dont ils relèvent.

M. Sobeski: Une brève question. Je suis sûr que cela y est, mais il s'agit plutôt d'un garde-fou. Par exemple, dans le cas de la personne qui a déclaré comme un revenu la pension de sécurité de vieillesse, ce qui veut dire qu'elle est âgée de plus de 65 ans, et qui, en remplissant le formulaire à l'étape 4, n'a demandé que l'exemption de base et oublié de demander l'exemption en raison d'âge, est-ce que le système informatisé dépisterait automatiquement l'erreur? Y a-t-il des systèmes intégrés de dépistage des erreurs?

M. Jelinek: Oui. Le service de l'impôt de Revenu Canada s'efforce de faire savoir aux contribuables que s'ils font parvenir tous les renseignements pertinents, la majorité de leurs erreurs d'omission, le fait par exemple d'oublier de remplir une ligne, seront corrigés par l'ordinateur.

M. Sobeski: Pour les renseignements de base, il y a donc des systèmes de dépistage et de correction?

M. Jelinek: En effet. Nous nous efforçons de les perfectionner continuellement.

Le président: Avez-vous fait des progrès pour ce qui est du cas limite où le contribuable n'a plus de déclaration à remplir et où le système calcule la cotisation directement et fait parvenir le remboursement aux contribuables?

M. Young: La confiance totale.

M. Jelinek: Un système où on ne paye pas d'impôt, où on ne fait que recevoir des remboursements?

Le président: Un système qui ressemble à celui qui est en vigueur au Royaume-Uni, où il n'y a pas de déclarations, mais seulement des remboursements.

M. Jelinek: A ma connaissance, personne du ministère ne se penche sur cette question.

Cependant, un projet pilote sur les rapports d'impôts informatisés est en cours à Winnipeg en ce moment et je crois que c'est la voie de l'avenir pour le Canada. Les entreprises sont de toute évidence, impatientes de voir bouger les choses dans cette direction. Par ailleurs, la plupart des familles vont aussi avoir l'ordinateur à la maison à un moment donné. Si nous réussissons à anticiper quelque peu l'environnement en évolution qui nous entoure alors j'estime que nous serons en mesure d'offrir aux Canadiens un service de pointe, par rapport à ce qui se fait dans d'autres pays. Mais c'est la première fois. . .